

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à la suite d'une réunion tenue le 25 février avec les travailleurs unis de l'automobile à Windsor, nous avons envoyé dans cette ville, deux fonctionnaires, l'un du ministère de l'Industrie et l'autre du ministère de l'Immigration pour se renseigner sur ce problème très grave.

La semaine dernière, j'ai reçu un rapport très détaillé de la situation. Lors de la réunion, le syndicat nous a laissé entendre que la compagnie se proposait de fermer son atelier d'outillage à Windsor. Le résultat de l'enquête montre bien que c'était effectivement là l'intention de la compagnie. Il est regrettable qu'elle n'ait pas collaboré davantage avec le syndicat dans cette affaire. Maintenant, il faut faire face à ces congédiements et voir comment nous pourrions aider les travailleurs en cause. Nous avons prié notre service national de placement de s'occuper immédiatement de l'affaire.

M. Max Saltzman (Waterloo-Sud): Une question complémentaire. Étant donné la réponse du ministre, peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention d'atténuer les conséquences néfastes des congédiements provenant de l'accord conclu avec l'industrie automobile, en présentant des instances aux compagnies d'automobiles concernant des congédiements ultérieurs afin de s'assurer qu'elles auront des consultations avec leurs employés avant de procéder à un congédiement comme cela s'est passé en l'occurrence.

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de le faire.

L'IMMIGRATION

HONG-KONG—LA PÉNURIE DE PRÉPOSÉS À L'EXAMEN DES DEMANDES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Puis-je poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration? Avant-hier, parmi d'autres modifications survenues dans l'organisation de l'immigration, il a annoncé l'ouverture d'un bureau d'immigration à Tokyo. Veut-il dire à la Chambre ce qu'il a l'intention de faire pour le moment à l'égard du bureau de Hong-Kong, afin de pallier la grave pénurie des préposés à l'examen des demandes d'immigration à ce bureau?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Le député parle-t-il de la pénurie de personnel à Hong-Kong?

L'hon. M. Lambert: J'ai parlé de la pénurie du personnel chargé d'examiner les demandes

[M. Gray.]

d'immigration à Hong-Kong, pénurie que les prédécesseurs du ministre ont admise et que j'ai constatée personnellement il y a quelques mois.

L'hon. M. Marchand: C'est la première fois que j'en entends parler, monsieur l'Orateur. Je me renseignerai et j'en rendrai compte plus tard.

LE NATIONAL-CANADIEN

LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LE SERVICE ENTRE MATAPÉDIA ET GASPÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Keays (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Transports. C'est la troisième fois que je la pose et j'espère qu'il a eu le temps d'obtenir une réponse du National-Canadien. C'est au sujet d'une enquête que j'avais demandée concernant le service-voyageurs dans la région de la baie des Chaleurs.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je regrette, mais je n'ai pas encore obtenu de réponse.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—LA MORT D'UN MEMBRE DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE À LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTRÔLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank J. W. Fane (Végreville): Monsieur l'Orateur, je désire poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question au sujet de la Commission internationale de contrôle au Vietnam. J'aimerais savoir si un membre de la délégation canadienne a été tué récemment dans l'exercice de ses fonctions. Si oui, a-t-il été enterré au Vietnam et quel drapeau recouvrait le cercueil à l'enterrement?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je tiendrai cette question comme préavis.

[Plus tard]

Il y a quelques instants, l'honorable député de Végreville (M. Fane) m'a posé une question que j'ai prise comme préavis. Je n'avais pas parfaitement compris si sa question portait sur un accident d'aviation dans lequel a péri un de nos excellents agents du service extérieure, M. Turner. Évidemment, l'avion dans lequel il a perdu la vie n'a pas été trouvé. En ce qui concerne les décès antérieurs, tous les corps des Canadiens servant à l'étranger ont été ramenés au Canada.